#84 MARS - AVRIL 2024



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET LOCALES

DANS CE NUMÉRO...



VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Page 2

Edito - Etat Civil - Conseil Municipal - Tigy, village d'avenir -60 ans de mariage - Travaux



VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

Page 5

Rentrée scolaire 2024-2025 -Classe de neige



VIE SOCIALE - SANTÉ

Page 6

Repas des Ainés - Séjour Séniors -Don du sang



VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT

Page 7

Projet cimetière - Opération zéro déchet



VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Page 8

Associations



AGENDA ET SORTIES

Page 12

ACCUEIL MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 Fermeture : lundi de Pâques (1er avril)

NOUS CONTACTER

Tel: 02 38 58 00 49 / courriel: accueil@tigy.fr
Adresse: 32 rue de Sully, 45510 Tigy
Contact magazine: tigymag@gmail.com

VOUS INFORMER

Site internet: www.tigy.fr
Panneaux électroniques
Application Panneau Pocket



VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

ÉDITORIAL



Les bourgeons sont en avance, le printemps est espéré car le temps grisailleux qui a accompagné l'hiver finit par éroder notre enthousiasme. Vivement les beaux jours disent les uns, on va pouvoir jardiner disent les autres.

C'est vrai, on a envie d'air, de liberté, de loisirs, envie d'oublier les sombres événements qui, malheureusement, bousculent notre monde ; soyons heureux du soleil qui va venir, des fêtes qui vont égayer notre vie mais n'oublions pas ceux qui souffrent, qui sont démunis, privés des droits les plus élémentaires.

Souhaitons que la sagesse finisse par l'emporter sur la haine, la volonté d'abolition de l'autre et faisons en sorte, dans nos engagements, que cela soit.

A l'échelle de la commune, si l'on se montre attentif, tout est là pour satisfaire nos besoins de paix et de bonheur... dès lors qu'on s'attache à accorder nos exigences à la hauteur de nos moyens.

De bonnes nouvelles arrivent : pas d'augmentation du taux communal de fiscalité, des travaux qui sont annoncés dans ce TigyMag et qui apporteront des équipements nouveaux ou rénovés.

Dans le cadre du soutien à la ruralité, l'État a lancé le programme « Village d'avenir » pour lequel notre commune a candidaté et a été retenue. Cela lui permettra d'être soutenue pour les études techniques et les dossiers de demande de subventions. Ces moyens en ingénierie renforcent la dynamique de développement raisonné dans laquelle notre commune est inscrite.

Après analyse des deux dernières décennies, on constate de fortes évolutions positives dans les domaines de l'urbanisme, des équipements publics, de la politique environnementale, de la couverture médicale. Cela invite à porter un regard optimiste et serein quant au devenir de notre commune.

Il faut toutefois poursuivre en accentuant notre intérêt pour les questions environnementales et la vie sociale locale. Ce à quoi nous devons nous montrer attentifs, ce sont nos engagements individuels et collectifs dans la vie associative car elle est le ciment de notre communauté villageoise qui vit dans un espace qui doit être agréablement et collectivement partagé, fondé sur l'action publique et la responsabilité citoyenne.

Noël LE GOFF, Maire

INFORMATIONS ÉTAT CIVIL

NAISSANCES Bienvenue à ...

• Andréa RAGACS le 04/01



Ils nous ont quittés ...

- Geneviève DONCIEUX veuve BELMONT le 02/12
- Alain FOULON le 03/12
- Gérard THOMAS le 07/12
- Jacky SALVADOR le 15/12





MARIAGES

Vous souhaitez vous marier à Tigy?

Afin de préparer au mieux cette cérémonie, vous devez **retirer en Mairie, au moins 2 mois à l'avance, votre dossier** et le rapporter dûment complété au moins **1 mois avant la date choisie.**

NB: aucun autre dossier que celui disponible en Mairie de Tigy ne sera accepté.



CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 31 JANVIER



Lors de la **séance du 31 janvier** 2024, le Conseil Municipal a statué sur les points suivants :

- Les tarifs communaux de locations ont été adoptés. Ils sont globalement sans augmentation à l'exception du forfait électricité qui est augmenté pour tenir compte des modifications de tarifs.
- Il a validé l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif à hauteur d'un peu plus de 40 000 €.
- Plusieurs demandes de subventions ont été faites : pour le spectacle de la Foire aux asperges, pour l'installation de panneaux photovoltaïques et pour les travaux de réhabilitation de l'entrée du foyer rural.
- Il a validé le principe de l'adhésion de la commune à la prestation d'aide à l'emploi du Centre de Gestion.
- Suite à l'inscription sur la liste d'aptitude d'un agent technique au grade d'agent de maîtrise, il est décidé de créer un poste.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 27 MARS

TIGY: VILLAGE D'AVENIR

Tigy est lauréate du programme Villages d'Avenir, un label mis en place à la fin de l'année 2023 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Seulement 16 communes du Loiret ont été sélectionnées pour ce dispositif du gouvernement dont 3 autres communes voisines, Vienne, Férolles et Ouvrouer-les-Champs.

A ce titre, Tigy va bénéficier de l'accompagnement des services de l'Etat en ingénierie et en recherche de financements pour 4 grands projets qui s'inscrivent dans une politique cohérente de transition écologique et de sobriété énergétique.



Il s'agit :

- De la réalisation d'une petite centrale de production électrique avec l'installation de panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation des bâtiments du secteur scolaire.
- De la rénovation et de réhabilitation de la salle Loire-Sologne pour créer un espace public, culturel et associatif, accessible à tous, avec des normes de basse consommation.
- Le 3ème projet concerne la **Renaturation du village**, afin de respecter une continuité des Trames Vertes et Bleues, qui doit assurer le maintien et l'amélioration des continuités écologiques avec : **des plantations d'arbres et de haies, la poursuite du programme de végétalisation du cimetière** (qui a démarré avec l'enherbement des grandes allées) et la **mise en œuvre des fiches actions établies à l'issue de l'Inventaire de la Biodiversité Communale** (IBC).



Quant au 4ème projet, il correspond à la mise en œuvre d'un plan de circulation cohérent sur toute la commune qui intègre les diverses évolutions démographiques et géographiques du village et les usages de ses habitants. Il s'agit aussi de créer un maillage sécurisé et complet de liaisons douces pour inciter les mobilités dites actives que sont la marche et la pratique du vélo. Cet objectif sera complété par la réalisation d'une voie verte entre Vienne et Tigy, orchestrée et financée par la CCL et la création d'un cheminement entre le collège et les équipements sportifs.

TIGYMAG
MARS - AVRIL • 2024

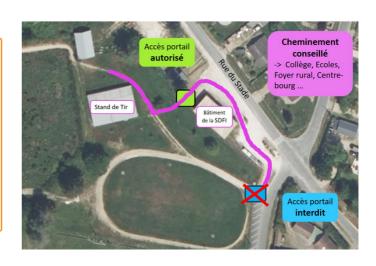


Travaux Village d'Enfants

A compter du 1er mars 2024 le passage par le portail identifié en bleu sur le plan n'est plus autorisé (propriété privée du Village d'Enfants).

Merci de passer par le portail signalé sur le plan joint.





NOCES DE DIAMANT - 60 ANS DE MARIAGE



Le 28 Octobre 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir en mairie, Colette Delahaie âgée de 78 ans et Marcel Burneau âgé de 85 ans, pour célébrer leurs noces de diamant.

Entourés de leurs **4 enfants et 5 petits-enfants**, cette journée a été tendrement couronnée par Jade, leur **première arrière-petite-fille** qui a choisi de montrer le bout de son nez le matin même.

Colette et Marcel se sont rencontrés à l'Hôtel de la Place où Colette travaillait et ils se sont mariés le 28 octobre 1963 à Tigy.

Ainsi, ce sont 3 générations qui se succèdent, résident et participent à la vie tigycienne.

Toute l'équipe municipale, au nom des Tigyciens, leur souhaite une belle continuation dans leur vie commune parmi nous.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE (AEP)



Les travaux sont maintenant engagés depuis le 15/02/2024, en ce qui concerne la réfection des réseaux d'eau potable (AEP).

Sauf intempéries, l'ensemble des rues suivantes (voir planning prévisionnel des travaux envisagés) sera connectée au réseau via des conduites neuves pour la fin du mois d'août de cette année.

Tous les compteurs d'eau seront également sortis sur le domaine public et installés dans des nouveaux regards hors gel.

- Tranche 1: Rue du Chevalleret (de la rue de la Côte à l'intersection rue des Vignes) - Travaux de mi-février à fin avril.
- Tranche 2: Route de Viglain (de l'Allée des Fougères à l'intersection lieu-dit Les Brévines-Les Timbelles compris le maillage avec le Lotissement des Marnis) - Travaux de début mai à fin juin.
- Tranche 3 : Rue du Val (de l'intersection route de Châteauneuf à l'intersection des feux rue d'Orléans) Travaux de début juillet à mi-août.
- Tranche 4 : Rue de Montapeine (de l'intersection rue d'Orléans à l'intersection rue des Etangs) Travaux de début mars à fin avril.



La commune a confié et retenu via une consultation d'entreprises réalisée par le BET INCA, l'entreprise TPL pour l'exécution de l'ensemble de ces travaux pour un montant total de **598 262 € TTC.**

VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2024 / 2025 - INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE ET À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

QUELS ENFANTS SONT CONCERNÉS?

- Les enfants nés en 2021 qui feront leur rentrée en maternelle
- · Les enfants qui entrent au CP
- · Les nouveaux arrivants

COMMENT?

- 1. Pré-inscription en mairie
- 2. Inscription à l'école



Pièces à fournir lors de la pré-inscription en mairie :

- Photocopie du livret de famille
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- En cas de parents séparés, les documents conférant l'autorité pour l'inscription de l'enfant
- Formulaire de pré-inscription complété, disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune ou sur Panneau

QUAND?

- Les pré-inscriptions en mairie sont ouvertes jusqu'au 30 mars
- Les dates d'inscription à l'école seront transmises par les écoles

A l'issue de la pré-inscription, il vous sera remis une attestation d'inscription, indispensable pour procéder à l'admission de votre enfant auprès des écoles

LA CLASSE DE NEIGE À COMBLOUX : UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE

C'est seulement notre premier article de l'année scolaire, alors qu'elle est pourtant déjà bien avancée. Le temps passe vite et il est parfois compliqué de mener de front tous les projets et toutes les activités... Mais il fallait absolument que nous vous racontions notre classe de neige à Combloux!

Laissez-nous vous faire remonter le temps de quelques semaines... Nous voici le mercredi 10 janvier, soir du grand départ. Tout le monde est à l'heure, les valises sont chargées, c'est parti pour une nuit dans le car! Nous arrivons à Combloux pour le petit déjeuner.

La première journée est pour nous celle de la découverte du centre, de son fonctionnement, et de l'équipement pour le ski (un moment toujours épique). Tout le monde a hâte (avec plus ou moins d'appréhension) d'être vendredi pour chausser les skis.

Nous skions vendredi, samedi et dimanche matin, puis lundi et mardi après-midi. Tout le monde progresse et chacun finit par prendre le téléski et le télésiège.

La neige est douce et le soleil nous accompagne durant une bonne partie du séjour (sauf le jeudi et le vendredi où nous restons dans « la mer » de nuages)..





Durant le séjour, nous faisons de l'escalade sur une paroi d'entrainement avec David, moniteur diplômé d'état. Nous passons un après-midi avec Christophe, accompagnateur de moyenne montagne, dans le village de Combloux, pour découvrir en partie son patrimoine historique. Nous rencontrons Arnaud, l'apiculteur de la Combaz, qui vient nous parler avec passion de ses abeilles, et enfin Aurore, intervenante au CNM (Centre de la Nature Montagnarde) de Sallanches, avec qui nous découvrons la faune vivant dans les montagnes qui nous entourent.

Notre séjour est d'une richesse incroyable, ce qui le fait bien vite passer. Mardi arrive déjà, il est l'heure de refaire les valises et de se préparer au retour... mais finalement pas tout de suite ! Un arrêté préfectoral dans le Loiret nous oblige à reporter notre départ de quelques heures. Nous passons donc une nuit supplémentaire sur place avant de reprendre la route de Tigy en tout début d'après-midi. Cela nous fera un souvenir en plus!

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué (financièrement notamment) à notre départ en classe de neige : la municipalité de Tigy, l'APE, l'entreprise Steelmetal de Loury, Le salon d'Aurélie de Saint Florent (18), Mme Dimeglio.

Sans votre aide, nous n'aurions pas vécu tous ces moments inoubliables tous ensemble. Alors merci encore, et vivement l'année prochaine (ceci est un message des CM1 qui, pour certains, comptent déjà les jours).

VIE SOCIALE - SANTE

REPAS DES AINÉS : RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 7 AVRIL 2024!

Si vous êtes âgés(es) de **70 ans et plus**, réservez dès aujourd'hui cette date. Une carte d'invitation vous sera envoyée début mars pour confirmer votre inscription (**retour attendu avant le 27 mars**).



Si vous ne recevez pas cette invitation, n'hésitez pas à venir nous le signaler en mairie ou par téléphone au 02 38 58 00 49.

D'autre part, si vous n'êtes pas véhiculés(es), les membres du CCAS pourront assurer votre transport pour participer à ce repas. Faites le nous savoir lors de votre inscription !

SÉJOUR SÉNIORS : DU 5 AU 12 OCTOBRE 2024 À SAMOËNS EN HAUTE-SAVOIE

Après une année de pause, le CCAS de Tigy passe de nouveau convention avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), en partenariat avec les communes de Jargeau, Saint Denis de l'Hôtel et Darvoy.

4 places ont été réservées pour des habitants de la commune, âgés de plus de 60 ans.





consulter en Mairie

En fonction de votre revenu net imposable, le coût du séjour (8 jours / 7 nuits - Pension complète - Visites et excursions comprises) s'élèvera à :

- 461 €, sans les frais de transport, pour les personnes ne pouvant pas prétendre à la participation de l'ANCV.
- 259 €, sans les frais de transport, et après déduction de la participation financière de l'ANCV d'un montant de 202 €.

Dans sa séance du 7 décembre dernier, le **CCAS** de Tigy a décidé de **participer au financement** :

- Du séjour, à hauteur de 100,00 € par personne éligible à l'aide de l'ANCV.
- Du transport organisé en car (départ et arrivée à Jargeau), dans la limite de 170,00 € par personne.

DON DU SANG : DIVERSIFIER LES DONNEURS POUR AMÉLIORER LE SOIN DE TOUTE LA POPULATION

Saviez-vous que votre groupe sanguin est le fruit de votre histoire et de vos origines ?

En fonction de votre bagage génétique et la zone géographique où vous vous trouvez, vous pouvez posséder un groupe sanguin rare ou d'intérêt : 700 000 français sont concernés.

En France, un sang est rare lorsque moins de 4 personnes sur 1000 ont le même groupe sanguin et qu'il n'en existe pas d'autres compatibles pour transfuser ces patients.

Un sang est d'intérêt lorsqu'il existe un déséquilibre entre le nombre de donneurs et les besoins des malades.





Quelles que soient vos origines, n'hésitez pas à donner votre sang lors des collectes organisées sur votre secteur (Sandillon, le 7 mars - Châteauneuf sur Loire, le 25 mars).

Pour vous inscrire, consultez la cartographie des collectes sur le site de l'EFS: https://dondesang.efs.sante.fr/centre-pays-de-la-loire/maison-du-don-dorleans

Vie citoyenne

Deux ou trois semaines après

la mise en route, examiner

l'aération et le taux d'humidité du

composteur. Le mélange doit être

Le compost doit régulièrement être mélangé pour l'aérer et

éviter le tassement. Cela permet

un bon apport en oxygène,

composant essentiel du processus

de dégradation des déchets.

humide.

Trucs et astuces

la terre préalablement bêché.

Pensez à alterner les matières :

sèches/humides, vertes/brunes,

fines/grossières et azote/carbone.

Le composteur doit être installé dans une

zone semi-ombragée. Etre en contact de

Il est conseillé de réduire en morceaux

certains déchets pour qu'ils se décomposent plus rapidement.

Il est conseillé d'alterner de déchets verts

et bruns pour l'équilibre carbone et azote.

IE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT

cimetière et de ses abords.

projet, qu'ensemble nous concrétiserons.

Les élus du pôle « Transitions et Citoyenneté » proposent aux Tigyciens de coconstruire le projet d'embellissement, aménagement et végétalisation du

Les élus vous invitent à participer à une réunion de concertation **Vendredi 5** avril 2024, à 19h, salle des conseils de la mairie, pour débattre et enrichir le

TIGYMAG

MARS - AVRIL • 2024

Coquilles d'oeufs, épluchures,

fruits et légumes ou abimés

Déchets bruns, marcs de

Reste de repas

sauf viande et poisson

café, filtres, sachets de thé

Déchets verts, cendres, sciures,

copeaux, litière minérales

Essuie-touts

mouchoirs

PARTICIPATION CITOYENNE - PROJET DU CIMETIÈRE

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS - COMMERCES - ARTISANS QUI RYTHMENT LA VIE DE NOTRE COMMUNE POUR LE PLAISIR DE TOUTES ET TOUS!

AVIS AUX CONTRIBUTEURS Afin de faciliter la rédaction du prochain TigyMag vous êtes invités à faire parvenir par courriel (tigymag@gmail.com) vos prochaines propositions d'articles avant le

5 avril. Tout article reçu après cette date ne pourra pas être publié dans le numéro en cours de rédaction. Merci de votre compréhension. L'équipe du TigyMag.

Vous êtes commerçant, artisan, entrepreneur et vous venez de vous installer sur la commune de Tigy vous pouvez le faire savoir à travers le TigyMag.

MUSÉE DE L'ARTISANAT DE TIGY : LA PASSION DU BOIS

Le Musée de l'Artisanat propose à partir de Pâques une exposition qui met à l'honneur le travail du bois. Des dizaines de modèles réduits de trains, d'engins agricoles et de travaux publics (tracteurs, tractopelles, camions, bétonnières...), réalisés avec autant de soin que de précision, seront offerts à l'admiration du public.

Leur créateur, **Gérard Marmasse**, utilise du bois de récupération de différentes essences. Aussi habile qu'inventif, il conçoit beaucoup d'autres objets : portraits d'animaux, pendentifs, puzzles et autres jouets.

Une nouvelle occasion pour les visiteurs de parcourir les douze salles du Musée de l'Artisanat et d'aller à la rencontre des quelques 5000 objets qu'elles abritent.

Exposition visible dès le 31 mars (Pâques) les dimanches et jours fériés, de 14h30 à 18h30.





PLAISIR DE LIRE

S'inscrire à la Bibliothèque de Tigy, c'est :

- Accéder à la lecture à volonté, à de la musique, à du cinéma.
 - Les enfants le savent bien! Ils visitent régulièrement nos locaux avec leurs enseignants et ont le plaisir de retrouver nos livres dans leurs classes. Ils demandent d'eux-mêmes à être inscrits. Parents venez nous rendre visite pour les inscrire.
- Accéder au site Loiretek à volonté.

Loiretek, ce sont des ressources numériques sans abonnement : ARTE VOD 5 Films par mois, MusicMe en illimité, des livres numériques, de l'autoapprentissage...

Loiretek c'est aussi un catalogue varié à votre disposition sur demande en bibliothèque..



Pour en savoir plus, consultez Panneau Pocket page Bibliothèque, et cliquez sur notre lien portail.



JUMELAGE TIGY-ST ILGEN



Notre assemblée générale annuelle a eu lieu le 27 janvier 2024. Nous remercions les nombreuses personnes et les élus qui nous ont honorés de leur présence.

L'année 2023 a été marquée par la Fête du 50e anniversaire à ST-ILGEN, du 28 avril au 1er mai, avec un beau programme concocté par le comité :

- · Visite guidée de la BUGA,
- Graffiti réalisé par les Jeunes de l'Espace Jeunes et leurs correspondants allemands,
- · Réception officielle par la ville de Leimen,
- · Exposition sur les 50 ans du Jumelage,
- Plantation d'un arbre pour Yannik, office œcuménique à l'église protestante,
- Soirée festive avec un programme varié et de qualité.

Notre association a participé au forum des associations et au P'tit marché de Noël.

Le 16 septembre 2023, a eu lieu le vernissage de la nouvelle exposition de l'Association Artistique de LEIMEN à l'Alte Fabrik à ST-ILGEN.

L'exposition intitulée « Rencontres - Begegnungen » met en vedette des œuvres d'artistes allemands et français de Leimen / St. Ilgen et de la commune partenaire de ST-ILGEN, TIGY.

Les artistes exposants sont (par ordre alphabétique) :

- Gérard AUBARD,
- Roland BORVITZ.
- · Jacqueline DELON,
- · Monika KLEIN,
- · Erich KRAFT,
- Claire DE MONCUIT-SOUMAGNAT
- Barbara PIATTI.

Un groupe de 22 élèves, accompagné de 2 professeurs (Céline BOTELLA ET Virginie SALOBERT), du Collège La Sologne a été accueilli par le Realschule de Leimen, en collaboration avec le comité de Jumelage de St-Ilgen, et accueilli dans les familles.

Une réussite partagée des 2 côtés de la frontière. L'échange-retour aura lieu à Tigy, du 9 au 16 avril.

Après les différents rapports (moral, activité et financier) adoptés à l'unanimité, **un documentaire** sur la région d'HEIDELBERG a été projeté, agrémenté par la musique de la Posaunenchor.

Avant de passer aux élections du conseil d'administration, le président, **Guy DUTERIEZ, et le vice-président, Jacques SIMON, ont fait part de leur désir de se retirer du conseil**. L'association, pour les remercier de leur engagement et travail au sein de l'association, leur a offert un cadeau.

Un autre membre, **Alexandre BESSON**, a décidé de ne pas renouveler sa candidature, du fait de son éloignement pour ses études.

Il n'y a pas eu d'autres candidatures. Françoise TOUZEAU, membre renouvelable, a été réélue à l'unanimité.

A l'issue de cette Assemblée Générale, le conseil s'est réuni pour reformer le nouveau bureau :

- Co-Présidents : Monique BECHARIAT et Vincent BRINON
- Trésorier : Didier WAGNERSecrétaire : Odile COULOT
- Secrétaire adjointe : Françoise TOUZEAU
- Autres membres:
 - Gérard AUBARD
 - Daniel BECHARIAT
 - Isabelle CHAMBERLIN
 - Angelika FRIEDRICH
 - Sophie LANGE



JUMELAGE TIGY-ST ILGEN - PROJETS 2024

ECHANGES SCOLAIRES du 9 au 16 avril :

Les correspondants allemands seront reçus dans les familles.

L'association souhaite participer financièrement et activement à cet échange. Le projet d'appariement entre les 2 établissements scolaires et les 2 comités de jumelage devrait être signé à la suite.

LE JUMELAGE fêtera son 54ème ANNIVERSAIRE du 9 au 12 mai à TIGY :

Le programme est encore en cours d'élaboration, avec la visite du Château et des Jardins de CHAMEROLLES, suivie d'un pique-nique sur place apporté par les familles, sortie accrobranche pour les Jeunes, cérémonie officielle, repas et soirée festive...

Une exposition artistique franco-allemande aura lieu à la Mairie et sera ouverte au public à partir du 27 avril.

Si vous désirez participer à cette fête anniversaire, vous pouvez vous inscrire dès maintenant, par email, auprès d'Odile COULOT (secrétaire) : patrice.coulot@wanadoo.fr

JARDIN PARTAGÉ DE LA DEMOISELLE

Après sa mise en sommeil hivernale habituelle, le Jardin Partagé de la Demoiselle, situé Chemin de Saint Ilgen, **reprendra ses activités courant février** en fonction de la météo.

Cette année encore, nous serons heureux de vous accueillir pour une simple visite de ce lieu mais aussi pour nous prêter main forte ou vous renseigner sur les activités de la saison si vous souhaitez nous rejoindre, que vous soyez débutant ou amateur confirmé.

Nous poursuivrons notre distribution de nos paniers de légumes d'été et essaierons de poursuivre plus loin durant l'automne en complétant nos cultures.

Nous continuerons également la mise à disposition de tomates cerises dans le parterre situé en face de l'entrée du Jardin Partagé.



Vous pourrez nous retrouver le samedi 6 avril de 10h à 12h30, Chemin de Saint Ilgen, pour notre Troc Plantes de printemps.

APE

La classe de neige à Combloux était tellement bien que les enfants des classes de CM ont décalé leur retour à Tigy.

Evidemment, c'est la météo qui a induit ce changement et nous leur avons offert un petit-déjeuner décalé.

Nous pouvons dire que chacun a fait de beaux rêves après notre **1ère soirée pyjama le 19**Janvier.

Un moment mélant **relaxation parents/enfants** et une jolie pagaille autour
d'un **rallye chocolat**. Et pour finir, l'écoute
d'une **histoire contée** en dégustant des pop
corns.





A refaire, qu'en pensez-vous?



Nous vous attendons maintenant le **24 mars pour notre vide-greniers.**Inscription sur Helloasso:_

https://www.helloasso.com/associations/ape-tigy/evenements/vide-grenier
ou par téléphone au 0635578707

TIGYMAG

MARS - AVRIL • 2024

SDFI

Le samedi 3 février, une tempête de neige localisée sur le foyer rural s'est abattue brusquement aux alentours de 20h00.

La SDFI y faisait son ski. Une nouvelle fois, vous êtes venus nombreux nous rejoindre dans la station éphémère de Tigy, et nous vous en remercions.

L'hypnotiseur Adrien a fait le show lors de ces 3 passages avec un final très impressionnant. Ensuite, les participants ont pu danser jusqu'au bout de la nuit sur le son d'Anim Music Light.







Prochain rendez vous : Réunion d'avant foire le vendredi 12 avril à 19h30.

US TIGY-VIENNE



Le 15 décembre dernier, nos joueurs de la catégorie U13 ont eu le privilège d'être ramasseurs de balle lors de la rencontre de l'USO contre Epinal qui s'est soldé par une victoire des joueurs locaux.

Nos joueurs gardent un **excellent souvenir de ce moment**, le seul point noir étant que la rencontre s'est disputée sur un terrain annexe sans public car le terrain principal était infesté de morceaux de verre.

Notre reprise est assez compliquée en cette nouvelle année, en effet, **les conditions climatiques ne nous** permettent pas de pouvoir pratiquer pleinement notre activité. Des arrêtés municipaux sont mis en place toutes les semaines afin de préserver la qualité de notre terrain.

Nous avons toutefois réussi à rassembler nos joueurs pour présenter au tigyciens nos calendriers. Le club tient à vous remercier pour votre participation.

Nous organisons notre **loto annuel le dimanche 17 mars**, les informations concernant les réservations seront diffusées ultérieurement.

LA FRATERNELLE

Suite aux championnats régionaux, trois tireurs de la Fraternelle se sont qualifiés pour les championnats de France Indoor, Tessa Grandvillain à l'arbalète et à la carabine 10m, et Chloé Grandvillain au pistolet, et Jean-Paul Tellier à la carabine 10m.

Tessa Grandvillain est championne régionale à la carabine et à l'arbalète, Chloé Grandvillain est championne régionale au pistolet standard, Jean-Paul Tellier est 3ème à la carabine.

La Fraternelle de Tigy a également participé cette année aux championnats régionaux par équipe à la carabine, avec une nouvelle équipe "École de Tir" composée de Keyla Vetter, Lény Prêteux et Martin Renaud, qui n'a pas déméritée. Cette année, **Tessa Grandvillain participe** tout au long de la saison à une formation mise en place par la Ligue du Centre afin d'obtenir son diplôme fédéral d'animateur et renforcera ainsi l'équipe encadrante de la Fraternelle.



AGENDA ET SORTIES

SORTIES, FORUMS, ÉVÉNEMENTS, SPECTACLES, LOISIRS, VIDE-GRENIERS, MARCHÉS, RENCONTRES SPORTIVES...DÉCOUVREZ L'AGENDA ET LES SORTIES DANS VOTRE COMMUNE.

ATELIERS NUMERIQUES

Les lundis ou mercredis à l'Espace Jeunes de 10h à 12h (Clos Rolland du Roscoat 60 Rue de Sully)

- Lundi 11 mars : Atelier 13 Paramétrer et personnaliser sa Tablette/son Smartphone
- Lundi 18 mars: Atelier 18 Approfondir l'utilisation de son navigateur internet
- Lundi 25 mars : Atelier 26 Stocker ses données en ligne
- Mercredi 3 avril : Atelier 11 Utiliser un outil de visioconférence
- Mercredi 17 avril : Atelier 10 Se protéger sur Internet et identifier les risques
- Mercredi 22 mai : Atelier 9 Se familiariser avec l'univers des démarches en ligne

(Les thèmes des ateliers sont donnés à titre indicatif et peuvent évoluer)

Si vous êtes intéressés(es) par l'un ou l'autre de ces ateliers, n'hésitez pas à **vous renseigner en mairie** ou à contacter un des conseillers numériques du Département au 02 38 25 42 60.

MARS

Samedi 09

Assemblée Générale Club d'amitié et de loisirs 14h30 - Foyer Rural

Vendredi 22

Soirée Poker Organisée par Mes Chers Amis 19h30 - Petite salle Foyer Rural

Vendredi 29

Assemblée Générale Les Fouineuses du 45 19h30 - Salle Loire Sologne

A partir du 31 mars

Exposition sur le travail du bois Musée de l'artisanat rural ancien de Tigy Dimanches et jours fériés - de 14h30 à 18h30

Vendredi 15

Assemblée Générale Plaisir de Lire 20h00 - Clos de Roscoat

Dimanche 24

Vide-greniers Organisé par l'APE 9h00-18h00 - Foyer Rural



Dimanche 17

GRATUIT

Pré-inscription

obligatoire

Loto organisé par l'USTV 14h00 - Foyer Rural

Dimanche 24

Ciné Sologne "La Tresse" 17h - Petite salle du Foyer Rural



AVRIL

Samedi 06

Troc plantes organisé par le jardin partagé de la Demoiselle 10h-12h30 - Chemin St Ilgen

Vendredi 12

Réunion de concertation Projet du cimetière 19h - Mairie

Dimanche 07

Repas des aînés Organisé par le CCAS 12h - Foyer rural



Vendredi 12

Réunion d'avant foire Organisée par la SDFI 19h30 - Petite salle du Foyer Rural

Dimanche 21

Ciné Sologne 17h - Petite salle du foyer rural

DÉCOUVREZ LES ATELIERS SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

FABRIKTASANTÉ

A CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE DE MARS À JUIN 2024

VOUS VIVEZ AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE?

Prenez un moment pour vous en profitant de notre accompagnement santé/bien-être. A travers des ateliers collectifs, bénéficiez d'un moment de partage avec des professionnels qualifiés.









Pour plus d'informations, rendez-vous sur : fabriktasante.fr





VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE!



















MÉMO JEUNES

SOURIEZ, VOUS ÊTES ASSURÉS

À partir de vos 18 ans, vous devenez un assuré autonome. Pour être vite et bien remboursé par l'Assurance Maladie, adoptez les bons réflexes :



Mettez à jour votre carte Vitale

(dans une pharmacie, dans votre caisse d'assurance maladie...) 2

Créez votre compte ameli

sur <u>ameli.fr</u> ou sur l'appli Compte ameli. Munissez-vous :

- Munissez-vous :

 de votre propre numéro de sécurité sociale :
- du numéro de série de votre carte Vitale : il est situé sur le côté droit de la carte :
- de votre relevé d'identité bancaire (RIB) connu de l'Assurance Maladie : il s'agit généralement du RIB du parent auguel vous étiez auparavant rattaché⁽¹⁾.



Remplacez le RIB de votre parent par

de votre parent par votre propre RIB.

Si non, demandez à votre médecin de se déclarer comme votre médecin traitant



Vérifiez que votre

médecin traitant est

déclaré dans votre

compte ameli.

Optimisez vos remboursements

en adhérant à une mutuelle complémentaire, celle de vos parents ou une autre

L'APPLI COMPTE AMELI



VOTRE ESPACE PERSONNEL SÉCURISÉ.

Consultez vos remboursements de soins;

Téléchargez votre attestation de droits;

Commandez votre carte Vitale. Vous pouvez aussi déclarer sa perte ou son vol;

Faites-vous rembourser vos soins effectués à l'étranger;

Commandez votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM):

Actualisez et gérez vos informations personnelles (adresse, téléphones, e-mail, coordonnées bancaires...);

Posez vos questions à ameliBot, le Chatbot de l'Assurance Maladie :

Trouvez un médecin ou un établissement de santé autour de vous et visualisez leurs tarifs.

POURQUOI C'EST ESSENTIEL DE:

- > Mettre à jour sa carte Vitale au moins une fois par an et à chaque changement de situation, en pharmacie ou dans les bornes installées dans toutes les caisses d'assurance maladie (CPAM)? Car cela garantit l'actualisation des données et facilite le remboursement des frais de santé.
- > Ouvrir son compte ameli sur l'appli Compte ameli ou sur ameli.fr? Car il permet de faciliter et simplifier la gestion de sa santé, de suivre ses remboursements, de modifier ses informations personnelles...
- > Remplacer le relevé d'identité bancaire (RIB) de son parent par son propre RIB, une fois son compte ameli créé pour obtenir le remboursement de ses frais de santé ? Car le remboursement de ses frais de santé se fait uniquement par virement bancaire.
- > Déclarer un médecin traitant? Car il propose des soins adaptés et vous oriente vers un spécialiste si besoin. De plus, vos soins seront mieux remboursés.
- > Adhérer à une complémentaire santé? Car elle permet de compléter les remboursements de l'Assurance Maladie et de diminuer le reste à charge. Si vous rencontrez des difficultés à financer une complémentaire santé, vous pouvez bénéficier de la complémentaire santé solidaire (sous certaines conditions).

VOUS SOUHAITEZ CONTACTER L'ASSURANCE MALADIE?

- > Par mail depuis votre <u>compte ameli</u> rubrique «Mon espace d'échanges»
- > Depuis le forum ameli
- > Par téléphone au 36 46 (service gratuit + prix appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- > En vous rendant dans la <u>caisse d'assurance maladie</u> de votre lieu de résidence

🗓 En l'absence de RIB parental connu, il faut, avant de créer son propre compte ameli, transmettre par courrier postal son propre RIB à sa caisse d'assurance maladie (CPAM) en précisant son numéro de sécurité sociale.